



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC  
Retrouvez toute l'offre du DPC sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

# INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

## Pôle formation continue

### Centre Hospitalier de TULLE

Directrice des soins  
Jacqueline Chabut

Cadre supérieur  
de santé  
Monique Chateil

Secrétaires

Sylvette Seigne

Laetitia Ceaux

Centre Hospitalier  
3, Place Maschat –  
BP 160 –  
19012 TULLE Cedex

Tél : 05.55.29.80.51

Fax : 05.55.29.80.76

PROGRAMME DES FORMATIONS  
ET  
DES PREPARATIONS AUX CONCOURS

**ANNEE 2018**

**N° agrément: 74 19 P0018 19**



Rubrique « formation  
continue »

Le livret est accessible sur  
le site internet :  
[www.ifs-tulle.fr](http://www.ifs-tulle.fr)

**La responsabilité pédagogique** de la formation continue est assurée par la Directrice de l'institut et l'adjointe de direction :

Jacqueline CHABUT et Monique CHATEIL

- Les **formations** sont proposées, organisées et réalisées par l'équipe pédagogique de l'IFSI et l'IFAS
- Le **secrétariat** est assuré par : Sylvette SEIGNE et Laetitia CEAUX

Des professionnels ayant des compétences spécifiques en regard des besoins exprimés peuvent intervenir dans chaque formation.

#### ORGANISATION DES FORMATIONS :

##### **-Lieu :**

- à l'IFSI/IFAS Centre hospitalier, Place Maschat, 19012 Tulle cedex

##### **-Tarifs :**

Les tarifs portés sur chaque fiche sont fermes et définitifs jusqu'au 31 décembre 2018. Ils sont révisables tous les ans au 1<sup>er</sup> janvier.

Le prix des repas n'est pas inclus dans le prix de la formation. **Le tarif applicable aux agents extérieurs au Centre Hospitalier de Tulle est de 8€ environ par repas.**

#### INSCRIPTION :

##### **Pour les établissements :**

Nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos agents par tout moyen précisé ci-dessous auprès de :

Secrétariat : tél : 05 55 29 80 51 ou bien par e-mail : [ifsi@ch-tulle.fr](mailto:ifsi@ch-tulle.fr) ou sur les formulaires d'inscription que vous trouverez en ligne sur le site : [ifsi-tulle.fr](http://ifsi-tulle.fr).

##### **Pour les professionnels de santé libéraux :**

S'inscrire à partir du site internet : [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). Si besoin prendre contact avec le secrétariat de l'Institut.

Afin de faciliter l'organisation des sessions, nous vous demandons de procéder aux inscriptions dès que vous avez connaissance des demandes.

En effet, une session proposée ne pourra être ouverte que si elle reçoit un nombre minimum d'inscriptions (variable selon la nature de la session).

##### **– Annulation :**

Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit par courrier, télécopie ou e-mail.

Elles donneront lieu à un remboursement intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation.

Passé ce délai, 50% du montant de la participation ou 100% en cas d'annulation le jour J, sera retenu à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements seront admis jusqu'au premier jour de la formation.

## LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

**L'IFSI/IFAS du Centre hospitalier de Tulle est identifié organisme DPC et référencé Datadock.**

**L'équipe pédagogique de l'IFSI/IFAS est en mesure de proposer des programmes éligibles au DPC sur différentes thématiques en lien avec l'amélioration des pratiques professionnelles.**

Être organisme proposant des programmes DPC (ODPC) requiert une capacité pédagogique et méthodologique à construire et mettre en œuvre ces programmes, ainsi que des références et intervenants de qualité.

Contactez-nous pour plus de renseignements.

Par ailleurs, [notre catalogue 2018 est disponible](#) au format PDF sur notre site, n'hésitez pas à le consulter. Des bulletins d'inscriptions sont téléchargeables sur le site [www.ifs-tulle.fr](http://www.ifs-tulle.fr)

## Formation continue dans le cadre du DPC

### AMELIORATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES AIDES SOIGNANTS :

- *l'escarre : démarche préventive* p4
- *missions des tuteurs aides soignants dans l'encadrement des stagiaires* p5

### AMELIORATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES INFIRMIERES :

- *l'escarre : démarche préventive* p4
- *plaies chroniques : stratégies thérapeutiques et soignantes au quotidien* p8
- *Devenir Tuteur opérationnel pour encadrer les étudiants infirmiers et manipulateur en électro Radiologie : Perspectives transprofessionnelles, formation mixte* p9
- *prévenir, dépister, déclarer les erreurs médicamenteuses* p10-11
- *S'impliquer et accompagner le patient dans son parcours d'éducation thérapeutique* p6-7

### PREPARATIONS AUX CONCOURS :

#### **Préparation aux épreuves de sélection du concours infirmier :**

- *Préparation à l'épreuve écrite et /ou orale* p12
- *Préparation PACES* p13

#### **Préparation aux épreuves de sélection du concours aide-soignant :**

- *Préparation à l'épreuve écrite et /ou orale* p14
- *Candidats issus des filières BAC PRO SAPAT / ASSP* p15

**L'ESCARRE : DEMARCHE PREVENTIVE**  
**N° 17081800001**

**Orientations prioritaires DPC :**

- *Infirmier*
  - *Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies chroniques et complexes*
- *Aide-soignant*
  - *L'aide soignante et l'infirmière : travailler en collaboration*
  - *Les soins palliatifs : rôle de l'aide soignant*

**CONTEXTE :**

La prévalence des escarres est évaluée à près de 9% des patients. Parmi celles-ci, et selon les études, jusqu'à 50% sont acquises en cours d'hospitalisation.

Leurs conséquences sont documentées en termes de :

- Qualité des soins, notamment des personnes âgées : augmentation du risque relatif de décès, souffrance, détérioration du niveau d'autonomie
- Surcoût : allongement de la durée de séjour, accroissement de la charge en soin, coût des traitements

Cette formation a pour but d'actualiser les connaissances de chaque participant dans une perspective systémique, en termes de prévention et de soins d'escarre

**OBJECTIFS :**

- Connaître les facteurs physiopathologiques qui favorisent la survenue d'escarre
- Connaître et appliquer les interventions clé de la prévention d'escarre
- Réfléchir sur ses pratiques professionnelles
- Utiliser les outils institutionnels

**PUBLIC CIBLE :**

- Infirmier (e)
- Aide-soignant (e)
- Aide médico-psychologique

**CONTENU :** La formation est basée sur :

- Une pédagogie active et participative favorisant les échanges ainsi que les discussions entre les participants à partir de leurs expériences
- Alternance d'apports théoriques et de situations concrètes

<b><u>Partie théorique :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Données épidémiologiques</li><li>- Physiopathologie / Facteurs de risque</li><li>- Evaluation du risque (les échelles, les outils institutionnels)</li><li>- Les moyens de prévention</li></ul>	<b><u>Partie pratique :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les supports de prévention</li><li>- Démonstration, utilisation de matériel</li><li>- Analyse de situation</li></ul>
--	--

**INTERVENANTS:**

Cadre de santé, titulaire d'un DU de plaies et cicatrisation  
Médecin gériatre, IDE libérale

**DUREE :** 1 jour

**DATES:** 28 mai 2018

**NOMBRE DE PARTICIPANTS:** 15 personnes maximum/session

**EVALUATION DE LA FORMATION :** questionnaire de pré formation, et post formation.

**COUT :** 100 euros par participant.

# MISSIONS DES TUTEURS AIDES-SOIGNANTS DANS L'ENCADREMENT DES STAGIAIRES

## N° 17081800002

### **Orientations prioritaires visées :**

- *Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé*
  - *Innover en matière de formation des professionnels*
    - *Maîtrise de stage et tutorat*

### **CONTEXTE :**

L'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide soignant est précurseur en termes d'apprentissage par compétences. Il précise qu'il est recommandé que le tuteur puisse bénéficier d'une formation spécifique, chaque stage devrait « faire l'objet d'un projet de tutorat définissant les objectifs d'apprentissage, les modalités d'encadrement et les critères d'évaluation. »

Cette formation est organisée pour répondre :

- aux besoins des professionnels recensés lors d'une enquête faite par l'IFAS auprès des structures d'accueil des élèves AS fin 2012.
- aux demandes des élèves exprimées lors des bilans de formation, au vu du bénéfice apporté par les tuteurs infirmiers formés à l'encadrement.

### **OBJECTIF :**

Approfondir la notion d'encadrement, en déclinant la fonction tutorale selon 3 composantes :

- la compétence pédagogique : le tuteur accompagne les élèves, et les aide à s'auto évaluer dans l'acquisition progressive des compétences professionnelles.
- la compétence relation communication : le tuteur recueille les informations nécessaires au suivi de l'élève auprès de l'équipe. Il est l'interface entre le responsable de l'encadrement (le cadre), l'équipe pluridisciplinaire et le formateur référent de stage.
- la compétence organisationnelle : le tuteur en accord avec le cadre réfléchit à créer des conditions optimales d'acquisition des compétences (choix de situations de soins selon le niveau de formation de l'élève, mise à disposition des ressources du service etc....)

**PUBLIC CIBLE :** aide soignant ayant 2 ans d'exercice professionnel

### **CONTENU :**

- Etude du référentiel de formation, d'activités de soins, et de compétences.
- Outils de suivi et d'évaluation : le carnet de stage, avec bilan de mi-stage et feuille d'évaluation de la compétence argumentée.
- Approches et méthodes pédagogiques : analyses de pratique, réflexivité, débriefing de situations professionnelles, observations et évaluations formatives en laboratoire de simulation.

**INTERVENANTS :** équipe pédagogique IFAS

**DUREE :** 3 jours

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 15

**EVALUATION DE LA FORMATION :** par questionnaire à l'issue de la formation et à distance en associant les tuteurs aide soignant, infirmier et le cadre (N+1)

**DATE :** 26 – 27 février et 6 avril 2018

**COUT :** 300 euros par participant pour la session de 3 jours

**S'IMPLIQUER ET ACCOMPAGNER LE PATIENT  
DANS SON PARCOURS D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE  
N° 17081800003**

***Orientations prioritaires visées***

- *Faciliter au quotidien les parcours de santé*
  - *Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé*
  - *Coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient, notamment à l'échelle d'un territoire de santé*
  - *« Annonce » du diagnostic d'une maladie grave (cancer, maladie neuro-dégénérative, SIDA...)*
- *Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé*

*Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient*

*Education pour la santé*

**CONTEXTE OU PREAMBULE :**

Le cahier des charges de cette formation a été conçu pour répondre aux exigences réglementaires concernant la formation des professionnels assurant des missions d'éducation thérapeutique du patient.

Il s'appuie aussi sur une volonté de mettre en place un processus continu d'amélioration de nos pratiques professionnelles.

Nos attentes sont de mettre en place, en interne, une formation validante de niveau 1 (40 heures minimum) reconnue par l'ARS pour :

- Développer les compétences nécessaires aux professionnels pour animer des programmes et des sessions d'éducation thérapeutique,
- Assurer une démarche qualité dans le cadre de l'éducation thérapeutique,
- Conforter le positionnement de l'établissement dans ses missions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé.
- Mutualiser les compétences des professionnels et uniformiser les pratiques en éducation thérapeutique.

Notre expertise s'appuie sur :

- Une équipe soignante en diabétologie (médecins, IDE, AS, diététiciennes) déjà formée à l'ETP,
- et un partenariat avec l'IFSI en ingénierie de la formation.

L'intervention de plusieurs formateurs issus de différents secteurs (professionnels de terrain, cadre formateur, psychologue clinicien) est dictée par une exigence de pluridisciplinarité.

**LES OBJECTIFS GLOBAUX :**

Les objectifs visés par cette formation doivent permettre aux professionnels d'acquérir une **posture éducative** en intégrant la démarche d'éducation thérapeutique et des :

- Compétences organisationnelles et conceptuelles en éducation thérapeutique,
- Compétences pédagogiques et méthodologiques,
- Compétences relationnelles et communicationnelles,

- Compétences en évaluation.

### **LES OBJECTIFS OPERATIONNELS :**

- Compétences organisationnelles et conceptuelles en éducation thérapeutique:
  - Identifier les principes, les finalités et les différentes étapes de la démarche d'éducation thérapeutique,
  - Comprendre l'impact de la maladie chronique sur les patients,
  - Dispenser une éducation thérapeutique considérant le patient comme co-acteur à part entière de son parcours éducatif et de son projet de vie.
- Compétences pédagogiques et méthodologiques :
  - Savoir utiliser une méthode pédagogique adaptée aux patients,
  - Construire des outils pédagogiques appropriés,
  - Concevoir puis animer des séances éducatives.
- Compétences relationnelles et communicationnelles:
  - Conduire un entretien motivationnel,
  - Pratiquer une écoute active et empathique,
  - Maîtriser les techniques d'animations individuelles ou en groupe,
- Compétences en évaluation :
  - Appréhender l'intérêt et les finalités de la démarche évaluative dans l'éducation thérapeutique,
  - Elaborer des outils d'évaluation pertinents,
  - Assurer une continuité dans le parcours éducatif et les acquis du patient.

### **PEDAGOGIE :**

- Apports théoriques, échanges, mises en situation, jeux de rôle, simulation.
- Echange dynamique formateur/stagiaires basé sur la pratique quotidienne, les expériences des participants. Recherche de pistes de travail.
- Table ronde

**INTERVENANTS** : médecin, psychologue, cadre de santé, Formateurs IFSI, infirmiers, professionnels extra hospitaliers

**DUREE** : 6 jours

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**: 12 à 15 personnes maximum

**DATE** : 15 et 16 octobre – 12 et 13 novembre – 10 et 11 décembre 2018

**COUT** : 850 € par participant



**LES PLAIES CHRONIQUES :  
STRATEGIES THERAPEUTIQUES ET SOIGNANTES AU QUOTIDIEN  
N° 17081800004**

***Orientation(s) prioritaire(s) visée(s) :***

- Infirmier
  - Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies chroniques et complexes

**OBJECTIFS GENERAUX :**

- Améliorer les pratiques professionnelles afin d'optimiser la prise en charge des plaies chroniques
- Anticiper et reconnaître la douleur induite par les soins
- Améliorer la collaboration entre professionnels médicaux et paramédicaux.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Comprendre l'importance de problème de santé publique
- Connaître les différentes plaies, reconnaître leurs caractéristiques et leur étiologie
- Connaître la physiopathologie des plaies chroniques
- Connaître les familles de pansement basées sur les données récentes de la science afin de proposer une thérapeutique adaptée à chaque patient
- Connaître les principaux protocoles thérapeutiques pour la prise en charge des plaies chroniques

**METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :**

La formation est basée sur :

- Une pédagogie active et participative favorisant les échanges entre les participants à partir de leurs expériences
- Alternance d'apport théorique et de situations concrètes

Les supports pédagogiques :

- Vidéo, photographies, iconographie...
- Ateliers : matériel, détersion mécanique

**POPULATION CIBLEE :** Infirmiers DE

**DUREE :** 2 jours

**DATES :** 7 et 8 juin 2018

**INTERVENANTS :**

- Cadre de santé formateur – IFSI de TULLE - Diplôme Universitaire Plaies et Cicatrisations
- Infirmière Libérale – Diplôme universitaire Plaies et Cicatrisations
- Médecin
- Diététicienne

**PROGRAMME :**

<u>1<sup>ère</sup> journée</u>	<u>2<sup>ème</sup> journée</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Généralités : les phénomènes de la cicatrisation</li><li>- Les différents stades de la plaie (iconographie)</li><li>- Douleur et plaies</li><li>- Evaluation de la plaie : la méthode colorielle</li><li>- <u>Atelier</u> : Quizz photographie</li><li>- Les différentes familles de pansement (indications, précaution d'utilisation)</li><li>- Atelier : matériel.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les plaies chroniques : Escarre, Ulcère veineux, Ulcère artériel, Ulcère « mal perforant plantaire »</li><li>- Physiopathologie, étiologie</li><li>- Traitement de la cause</li><li>- Traitement de la plaie</li><li>- La détersion</li><li>- La nutrition</li><li>- <u>Ateliers</u> : cas cliniques, détersion mécanique, fiche de suivi...</li><li>- Evaluation de la formation</li></ul>

**COUT :** 200€ par participant

**MISSIONS DES TUTEURS DANS L'ENCADREMENT DES ETUDIANTS  
INFIRMIERS et MANIPULATEURS EN ELECTRO RADIOLOGIE  
N° 1708180005**

***Orientations prioritaires visées :***

- Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
  - *Innover en matière de formation des professionnels*
    - *Maîtrise de stage et tutorat*

**CONTEXTE :**

Depuis la rentrée 2009, dans la logique du cursus licence, master, doctorat, tous les IFSI appliquent le référentiel de formation défini par l'arrêté du 31 juillet 2009. Cette réforme est basée sur le développement des compétences, avec une valorisation de l'apprentissage par l'expérience.

Une place prépondérante est donnée aux apprentissages en stage. En effet, il est nécessaire de travailler sur les conditions à mettre en place pour permettre un questionnement optimum sur les pratiques, et de créer une collaboration efficace et pérenne avec les professionnels de terrain.

**OBJECTIFS :**

**Intégrer la dimension d'encadrement de la fonction tutorale en développant :**

- La **compétence pédagogique** : le tuteur accompagne les étudiants, il évalue et les aide à évaluer leur progression dans l'acquisition des compétences professionnelles.
- la **compétence relation-communication** : le tuteur recueille les informations nécessaires au suivi de l'étudiant auprès des professionnels de proximité, il est l'interface entre le Maître de stage, l'équipe pluridisciplinaire et le formateur référent du stage.
- la **compétence organisationnelle** : le tuteur en accord avec le Maître de stage réfléchit à créer des conditions optimales d'acquisition des compétences, (organisation d'un parcours, choix de situations de soins en respectant les paliers d'apprentissage, mise à disposition des ressources du service...)

**PUBLIC CIBLE :** Infirmiers diplômé d'Etat et Manipulateurs en électro radiologie

**CONTENU :**

- Référentiels professionnels (d'activités, de compétence, de formation)
- Outils de suivi et d'évaluation (Port Folio, feuilles de stage, bilans intermédiaires...)
- Approches et méthodes pédagogiques (analyse de pratiques, réflexivité, débriefing de situations professionnelles, laboratoire de simulation, observation et évaluation formative)
- Élaboration de situations emblématiques, création d'outils d'accompagnement, de progression, recherche documentaire, techniques d'entretien d'évaluation, de positionnement.

**INTERVENANTS :** Équipe pédagogique IFSI Tulle et une formatrice MER Tutrice expérimentée, chargée d'Ingénierie pédagogique

**DUREE :** 4 jours

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** 12 personnes

**DATES :** 21 et 22 mars – 14 et 15 novembre 2018

**EVALUATION DE LA FORMATION :**

- Evaluation par questionnaire à l'issue de la formation.
- Evaluation à distance associant les tuteurs et les cadres. (n+1)

**COUT :** 400€ par participant par session

## **PREVENIR, DEPISTER, DECLARER LES ERREURS MEDICAMENTEUSES** **N° 1708180006**

### ***Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)***

- Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé
  - *Innover pour le bon usage du médicament*
    - *Juste prescription des médicaments et prévention de la iatrogénie médicamenteuse*

### **CONTEXTE :**

La prise en charge médicamenteuse au sein d'un établissement de santé est un processus combinant des étapes pluridisciplinaires et interdépendantes visant un objectif commun : l'utilisation sécurisée, appropriée et efficace du médicament chez le patient.

Ces étapes constituent le circuit du médicament : prescription, préparation, dispensation, approvisionnement, transport, détention et stockage, administration, information du patient et surveillance du traitement.

La prise en charge médicamenteuse est une priorité pour la Haute Autorité en Santé (HAS), notamment à travers la certification des établissements de santé ; en effet, les phases de prescription, dispensation et d'administration sont parmi les critères.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST), les établissements doivent mettre en œuvre et renforcer les démarches d'amélioration de la sécurité des soins au patient en gérant les risques liés à leurs activités et en mettant en œuvre des actions.

Ainsi la sécurisation du médicament est un objectif prioritaire.

De plus il semblerait que les erreurs médicamenteuses soient sous estimées compte tenu qu'elles ne font pas ou très peu l'objet de déclarations d'évènements.

### **OBJECTIFS :**

- Diminuer le risque d'erreurs médicamenteuses
- Eviter que l'erreur médicamenteuse ne se reproduise
- Garantir la bonne administration du médicament selon le fil conducteur :
  - « Le Bon médicament, à la Bonne dose, par la Bonne voie d'administration, au Bon moment et au Bon patient »
- Améliorer les connaissances et les pratiques au quotidien
- Identifier la responsabilité infirmière dans les différentes interfaces du circuit du médicament
- Sensibiliser les participants à la déclaration des erreurs médicamenteuses

### **CONTENU :**

- Débriefing et apports de connaissances,
- Circuit du médicament, bon usage, (règle des 5B)
- Identitovigilance, confidentialité, hygiène
- Identification des risques, des causes possibles
- Déclaration d'évènements indésirables

**PUBLIC CIBLE :** Infirmiers

**PEDAGOGIE :**

Pédagogie active :

**Atelier « chambre des erreurs » reconstitution d'une chambre de patients et d'une salle de soins avec « des écarts » et des risques potentiels que les professionnels auront à dépister.**

- Analyse de la pratique
- Apports théoriques
- Evaluation des acquis

**INTERVENANTS** : Cadres formateurs de l'IFSI, Pharmacienne, Technicienne Qualité

**DUREE** : 1 journée

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : à partir de 8 à 12 personnes maximum

**COUT** : 1200€ par /session de 1 jour

**DATES** : 5 mars 2018

## PREPARATION AU CONCOURS INFIRMIER

### CANDIDATS LISTE 1 (Bac, équivalence)

#### LA PREPARATION A L'ECRIT

Un concept original basé sur une autoformation en e-learning en partenariat avec  
Et une journée en immersion dans la formation.



**La préparation écrite au concours infirmier** est une préparation:

- à l'épreuve d'admissibilité
- en ligne adaptable à votre rythme
- une Plateforme de formation accessible 7j/7 et 24h/24 de l'inscription au concours jusqu'à l'épreuve écrite du concours
- encadrée par un professionnel de santé
- réponse à vos questions dans les 48h.
- Une journée en immersion est proposée au sein de l'Institut de Tulle où vous découvrirez la réalité de la formation, les enseignements, la dynamique pédagogique et vous pourrez échanger avec les étudiants infirmiers.

**DATES D'INSCRIPTION** : à la date d'ouverture du concours ; voir le site internet.

**COÛT : ORAL + ECRIT : 1000€**

#### LA PREPARATION A L'ORAL

##### **CONTEXTE :**

L'épreuve orale du concours IDE se déroule selon des procédures imposées par des consignes ministérielles. Elle permet au jury d'apprécier et d'évaluer les capacités du candidat à construire un exposé et surtout de repérer ses motivations et ses capacités à suivre la formation.

Or on constate que beaucoup de candidats échouent à cette épreuve et qui, malgré des motivations certaines, perdent leurs moyens le jour de l'épreuve.

##### **OBJECTIFS :**

- Comprendre les différentes phases d'un entretien oral
- Repérer ses forces et ses faiblesses dans une situation de stress tel qu'un oral de concours
- Acquérir une méthodologie et des conseils efficaces

**PUBLIC :** Candidats au concours infirmier

##### **CONTENU :**

- Connaissance du métier
- Connaissance de son potentiel et valorisation de l'expérience
- Savoir être dans une situation d'entretien, savoir gérer son stress
- Exercice sur la fiche métier
- Exercice de simulation de l'entretien

**DUREE :** 3 jours au total + 3 journée de stage

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** A PARTIR DE 5 JUSQU' A 10 PERSONNES MAX

**DATES :** 29 mars – 27 avril et 7 mai 2018 et le stage 23 – 24 – 25 avril 2018

**INTERVENANTS :** Cadres formateurs et professionnels soignants.

**ORAL :** 300€ par participant

**FORMATION PREPARATOIRE AU CONCOURS D'ENTREE EN  
INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS  
(ETUDIANTS PACES)**

**LES OBJECTIFS**

- Identifier et apprécier vos connaissances et aptitudes afin de tout mettre en œuvre pour vous guider dans votre préparation, et dans votre projet professionnel.
- Vous informer sur les exigences de la formation, la connaissance de la profession, son évolution.
- Aborder la démarche de formation professionnelle.

**CONTENU :**

- Connaissance du métier et des valeurs humaines inhérentes à son exercice.
- Savoir être dans une situation d'entretien, savoir gérer son stress
- Exercice sur la fiche métier
- Exercice de simulation de l'entretien

**Durée** : 3 jours au total +3 jours de stage+1 journée d'immersion possible

**Nombre de participants** : 10 personnes max

**Dates** : **29 mars – 27 avril et 7 mai 2018 et le stage 23 – 24 – 25 avril 2018**

**INTERVENANTS** : Cadres Infirmiers formateurs de l'Institut, et professionnels soignants.

**Cout** : 300€ par participant

## LA PREPARATION A L'ECRIT

Un concept original basé sur une autoformation en e-learning en partenariat avec et une journée en immersion dans la formation.



**La préparation écrite au concours aide-soignant** est une préparation:

- à l'épreuve d'admissibilité
- en ligne adaptable à votre rythme
- une Plateforme de formation accessible 7j/7 et 24h/24 de l'inscription au concours jusqu'à l'épreuve écrite du concours
- encadrée par un professionnel de santé
- réponse à vos questions dans les 48h.

Une **journée en immersion est proposée** au sein de **l'Institut d'aides-soignants de Tulle** où vous découvrirez la réalité de la formation, les enseignements, la dynamique pédagogique et vous pourrez échanger avec les élèves aides-soignants.

**DATES D'INSCRIPTION** : à la date d'ouverture du concours le 2 mai 2018

**COUT : ORAL + ECRIT : 1000€**

## LA PREPARATION A L'ORAL

### **CONTEXTE :**

L'épreuve orale du concours AS se déroule selon des procédures imposées par des consignes ministérielles. Elle permet au jury d'apprécier et d'évaluer les capacités du candidat à construire un exposé et surtout de repérer ses motivations et ses capacités à suivre la formation.

Or on constate que beaucoup de candidats échouent à cette épreuve et qui malgré des motivations certaines, perdent leurs moyens le jour de l'épreuve

### **OBJECTIFS :**

- Comprendre les différentes phases d'un entretien oral
- Repérer ses forces et ses faiblesses dans une situation de stress tel qu'un oral de concours
- Acquérir une méthodologie et des conseils efficaces

**PUBLIC :** Candidats au concours aide soignant

### **CONTENU :**

- Connaissance du métier
- Connaissance de son potentiel et valorisation de l'expérience
- Savoir être dans une situation d'entretien, savoir gérer son stress
- Exercice sur la fiche métier
- Exercice de simulation de l'entretien

**DUREE :** 3 jours au total + 1 journée d'immersion possible

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** A PARTIR DE 5 JUSQU'A 10 PERSONNES MAX

**DATES :** les 24 – 25 septembre et 1er octobre 2018

**INTERVENANTS :** Cadres formateurs et professionnels soignants.

**ORAL :** 300€ par participant

## **PREPARATION A L'ORAL DU CONCOURS AIDE SOIGNANT CANDIDATS ISSUS DES FILIERES BAC ASSP OU SAPAT**

### **CONTEXTE :**

Les personnes titulaires du baccalauréat professionnel "**accompagnement, soins, services à la personne**", et les personnes titulaires du baccalauréat "**services aux personnes et aux territoires**" sont d'abord sélectionnées sur la base d'un dossier décrivant leur parcours et leur motivation.

Puis les candidats retenus se présentent à **un entretien devant un jury visant à évaluer leur motivation** sur la base de ce dossier (Arrêté du 21 Mai 2014, modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005).

### **OBJECTIFS :**

- Comprendre les différentes phases d'un entretien oral
- Repérer ses forces et ses faiblesses dans une situation de stress tel qu'un oral de concours
- Acquérir une méthodologie et des conseils efficaces
- Savoir expliciter son intérêt pour la profession.

### **CONTENU :**

- Connaissance du métier
- Connaissance de son potentiel et valorisation de ses expériences
- Savoir être dans une situation d'entretien, savoir gérer son stress
- Exercice sur la fiche métier
- Exercice de simulation à l'entretien

**DATES : 24 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2018**

**INSCRIPTIONS : à la date d'ouverture du concours le 2 mai 2018**

***L'épreuve orale se déroule entre octobre au novembre à l'IFAS DE Tulle***

**DUREE : 2 jours**

**COUT : 200€ par participant**